



**COMMUNIQUE
SONATEL
---oOo---**

La Société Nationale des Télécommunications du Sénégal-SONATEL porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, les informations publiées par le Gouvernement de la République du Sénégal par l'intermédiaire du Ministre de la Communication et des Technologies de l'information :

«Pour mettre fin à certaines rumeurs relatives à la SONATEL, le Gouvernement du Sénégal tient à apporter les précisions suivantes:

1/La remise en cause de la privatisation de la SONATEL dont une partie du capital a fait l'objet d'une offre publique de vente et d'une cession à un partenaire stratégique n'a jamais été envisagée par le Gouvernement.

2/Le Gouvernement n'envisage en outre aucune action qui puisse affecter les intérêts des actionnaires de la SONATEL

**Le Ministre de la Communication et
des Technologies de l'Information.»**

Fait à Dakar, le 02 Mars 2001

Pour le Directeur Général/

SONATEL
Le Directeur Financier et Comptable

Alidou NDIAYE